# RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Place Bonaventure, portail Sud-Est 800, rue de La Gauchetière Ouest 7 ième étage Montréal Québec H5A 1L6

FAX pour soumissions: (514) 496-3822

# INVITATION TO TENDER APPEL D'OFFRES

# Tender To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

# Soumission aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

#### Issuing Office - Bureau de distribution

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Place Bonaventure, portail Sud-Est 800, rue de La Gauchetière Ouest 7 ième étage Montréal Québec H5A 1L6 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

|   | VOI                    | i Faitte                        | 2 pour Clauses et Conditions    |  |  |
|---|------------------------|---------------------------------|---------------------------------|--|--|
| Title - Sujet                                 |                        |                                 |                                 |  |  |
| Appareils mesure du volume                    |                        |                                 |                                 |  |  |
| Solicitation No N° de l'invitation            |                        | Date                            |                                 |  |  |
| 51307-131006/A                                |                        | 2014-01-17                      |                                 |  |  |
| Client Reference No N° de référence du client |                        | GETS I                          | GETS Ref. No N° de réf. de SEAG |  |  |
| 51307-13-1006                                 |                        | PW-\$MTA-480-12566              |                                 |  |  |
| File No N° de dossier                         | CCC No./N° CCC - FM    | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |                                 |  |  |
| MTA-3-36288 (480)                             |                        |                                 |                                 |  |  |
| <b>Solicitation Closes -</b>                  | L'invitation pre       | end fi                          | in Time Zone                    |  |  |
| at - à 02:00 PM                               | -                      |                                 | Fuseau horaire                  |  |  |
| on - le 2014-03-03                            |                        |                                 | Heure Normale du l'Est<br>HNE   |  |  |
| OII - le 2014-03-03                           |                        |                                 | TINE                            |  |  |
| F.O.B F.A.B.                                  |                        |                                 | •                               |  |  |
| Plant-Usine: Destination                      | : ✓ Other-Autre:       |                                 |                                 |  |  |
| Address Enquiries to: - Adress                | er toutes questions à: |                                 | Buyer Id - Id de l'acheteur     |  |  |
| Belisle, France                               |                        |                                 | mta480                          |  |  |
| Telephone No N° de téléphone FA               |                        | FAX N                           | AX No N° de FAX                 |  |  |
| (514) 496-3881 ( )                            |                        | (514)                           | (514) 496-3822                  |  |  |
| Destination - of Goods, Service               | es, and Construction:  |                                 |                                 |  |  |
| Destination - des biens, service              | es et construction:    |                                 |                                 |  |  |
| MINISTERE DES AFFAIRES                        | DES ANCIENS COMB       | ATTAN                           | NTS                             |  |  |
| ACHATS ET MAGASINS,HO                         |                        |                                 |                                 |  |  |
| 305 BLVD. ANCIENS COMBA                       | ATTANTS                |                                 |                                 |  |  |
| STE ANNE D BELLEVUE<br>Ouébec                 |                        |                                 |                                 |  |  |
| H9X1Y9  |                        |                                 |                                 |  |  |
| Canada  |                        |                                 |                                 |  |  |
|   |                        |                                 |                                 |  |  |
|   |                        |                                 |                                 |  |  |
|   |                        |                                 |                                 |  |  |
|   |                        |                                 |                                 |  |  |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| Delivery Required - Livraison exigée       | Delivery Offered - Livraison proposée |
|--|---------------------------------------|
| Vendor/Firm Name and Address               |                                       |
| Raison sociale et adresse du fournisseu    | r/de l'entrepreneur                   |
|  |                                       |
|  |                                       |
| Telephone No N° de téléphone               |                                       |
| Facsimile No N° de télécopieur             |                                       |
| Name and title of person authorized to s   | ign on behalf of Vendor/Firm          |
| (type or print)                            |                                       |
| Nom et titre de la personne autorisée à s  | _                                     |
| de l'entrepreneur (taper ou écrire en cara | acteres d'imprimerie)                 |
|  |                                       |
| Signature                                  | Date                                  |



Solicitation No. - N° de l'invitation

51307-131006/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

51307-13-1006

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

MTA-3-36288

Buyer ID - Id de l'acheteur

mta480

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### **TABLE DES MATIÈRES**

# PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Compte rendu

#### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des soumissions
- 3 Demandes de renseignements en période de soumission
- 4. Lois applicables

# PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

# PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2. Méthode de sélection
- 3. Exigences relatives à la sécurité

#### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

#### PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée du contrat
- 5. Responsables
- 6. Paiement
- 7. Instructions relatives à la facturation
- 8. Attestations
- 9. Lois applicable
- 10. Ordre de priorité des documents
- Clauses du Guide des CCUA

#### Liste des annexes

Annexe A Besoin

Annexe B Fixation des prix
Annexe C Critères de sélection

Client Ref. No. - N° de réf. du client

51307-13-1006

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

mta480

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

MTA-3-36288

# PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

#### 1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin comporte des exigences relatives à la sécurité. Pour de plus amples renseignements, consulter la Partie 4 - Procédures d'évaluation et méthode de sélection, et Partie 6 - Clauses du contrat subséquent.

#### 2. Besoin

Trois (3) appareils de mesure du volume de la vessie non évasive.

L'énoncé du besoin est détaillé à l'annexe "A", Devis ci-joint.

#### 3. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

#### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

#### 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numé<u>ro, une date et un titre sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions* uniformises d'achat</u>

(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisee s-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2013-06-01) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

#### 1.1. CCUA Guide des clauses et conditions uniformisées

B100T Condition du matériel (2007-11-30)

#### 2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

Solicitation No. - N $^{\circ}$  de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mta480

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

51307-13-1006

51307-131006/A

MTA-3-36288

#### 3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins (7) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

#### 4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

#### PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

#### 1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission technique (1 copie papier)

Section II: Soumission financière (1 copie papier)

Section III: Attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

51307-13-1006

Amd. No. - N $^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur mta480

File No. -  $N^{\circ}$  du dossier

MTA-3-36288

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique dachats cologiques

(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

#### Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

## 1.1 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06), Fluctuation du taux de change

#### Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

#### PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

#### 1. Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

#### 1.1 Évaluation technique

#### À la date et l'heure de la fermeture l'appel d'offres:

#### 1.1.1 Critères techniques obligatoires

Joindre avec sa soumission l'annexe B et l'annexe C complétés.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier MTA-3-36288 Buyer ID - Id de l'acheteur

mta480

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### 1.2 Évaluation financière

51307-13-1006

CCUA Guide des clauses et conditions uniformisées A0222T (2013-04-25), Evaluation du prix

Amd. No. - N° de la modif.

#### 2. Méthode de sélection

2.1 Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

# 3. Exigences relatives à la sécurité

Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant NE PEUVENT PAS AVOIR ACCÈS aux établissements dans lesquels on conserve des renseignements et(ou) des biens (PROTÉGÉS/CLASSIFIÉS) sans être accompagnés par une personne nommée par le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux doivent être exécutés.

#### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre à cette demande, la soumission sera également déclarée non recevable ou sera considéré comme un manquement au contrat.

#### 1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

# 1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaireet ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions uniformisées 2003. La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

# 1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des " soumissionnaires à admissibilité limitée "

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes\_equite/eq/emp/pcf/index.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) - Travail.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mta480

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

51307-13-1006

MTA-3-36288

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des " soumissionnaires à admissibilité limitée " du PCF au moment de l'attribution du contrat.

#### PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

### 1. Exigences relatives à la sécurité

Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant NE PEUVENT PAS AVOIR ACCÈS aux établissements dans lesquels on conserve des renseignements et(ou) des biens (PROTÉGÉS/CLASSIFIÉS) sans être accompagnés par une personne nommée par le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux doivent être exécutés.

#### 2. Besoin

Trois appareils, du même modèle, portatifs de mesure par ultrasons à utiliser pour mesurer le volume urinaire résiduel postmictionnel du patient avec trois tables à roulettes compatibles aux appareils de mesure.

#### 3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numé<u>ro, une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformises d'achat</u> (https://://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp)achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directri ces/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### 3.1 Conditions générales

2010A (2013-04-25), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

#### 4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 31 mars 2014.

#### 5. Responsables

#### 5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : France Bélisle Titre : Agent contractuel

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

800, De la Gauchetière, 7e étage, Montréal (Québec)

H5A 1L6

Téléphone : 514-496-3881 Télécopieur : 514-496-3822

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur mta480

Client Ref. No. - N° de réf. du client 51307-13-1006

MTA-3-36288

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Courriel: france.belisle@tpsgc.ca

 $\label{eq:solicitation} \mbox{Solicitation No. - $N^{\circ}$ de l'invitation} \\ 51307\mbox{-}131006/A$ 

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mta480

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. -  $N^{\circ}$  du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

51307-13-1006

MTA-3-36288

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

#### 5.2 Chargé de projet

| Le charge de projet pour le contrat est : |
|---|
| Nom :                                     |
| Titre :                                   |
| Organisation :                            |
| Adresse :                                 |
| Téléphone :                               |
| Télécopieur :                             |
| Courriel :                                |
|   |

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

## 5.3 Représentant de l'entrepreneur (sera complété à l'octroi)

| Nom :          |  |
|----------------|--|
| Titre :        |  |
| Organisation : |  |
| Adresse ·      |  |

#### 6. Paiement

# 6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme unitaire dans selon l'annexe B, fixation des prix, selon un montant total de \_\_\_\_\_\_\_\_\$ (le montant sera inséré au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

#### 6.2 Limite de prix

C6000C, Limite de prix (2011-05-16)

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mta480

Client Ref. No. - N° de réf. du client

51307-13-1006

File No. - N° du dossier MTA-3-36288

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

31307-131000/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

51307-13-1006

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

MTA-3-36288

Buyer ID - Id de l'acheteur

mta480

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### 6.3 Modalité de paiement

H1000C Paiement unique (2008-05-12)

Le Canada paiera l'entrepreneur lorsque les travaux seront complétés et livrés conformément aux dispositions de paiement du contrat si :

a.une facture exacte et complète ainsi que tout autre document exigé par le contrat ont été soumis conformément aux instructions de facturation prévues au contrat; b.tous ces documents ont été vérifiés par le Canada; c.les travaux livrés ont été acceptés par le Canada.

#### 7. Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales.

#### 8. Attestations

#### 8.1 Conformité

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur, à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

#### 9. Lois applicables

(g)

| Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur, | et les relations entre les |
|--|----------------------------|
| parties seront déterminées par ces lois.                           |                            |

#### 10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

a) les articles de la convention;
b) les conditions générales supplémentaires \_\_\_\_\_ (inscrire le numéro, la date et le titre);
c) les conditions générales 2010A (2013-04-25);
d) Annexe A, Besoin;
e) Annexe B, Fixation des prix;
(f) Annexe C, Critères de sélection;

la soumission de l'entrepreneur en date du

Solicitation No. - N° de l'invitation

51307-131006/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

51307-13-1006

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

mta480

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

MTA-3-36288

# 11. CCUA Guides des clauses et conditions

G1005 Assurances (2008-05-12)

A9068C Règlements concernant les emplacements du gouvernement (2010-01-11)

51307-13-1006

Client Ref. No. - N° de réf. du client

MTA-3-36288

Buyer ID - Id de l'acheteur mta480

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# **ANNEXE A1**

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

# **HÔPITAL SAINTE-ANNE**

# **DEVIS**

Appareil de mesure du volume de la vessie non évasive (Bladder Scan)

Date de révision : 27 décembre 2013

51307-13-1006

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

 $\begin{array}{c} \text{Buyer ID - Id de I'acheteur} \\ mta 480 \end{array}$ 

File No. - N $^{\circ}$  du dossier

MTA-3-36288

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### ANNEXE A

#### **DEVIS**

#### PARTIE 1 - GÉNÉRALITÉS

Titre : Appareil de mesure du volume de la vessie non évasive (Bladder Scan)

# Description du besoin

Trois appareils, du même modèle, portatifs de mesure par ultrasons à utiliser pour mesurer le volume urinaire résiduel postmictionnel du patient avec trois tables à roulettes compatibles aux appareils de mesure.

# Spécifications techniques

Les équipements doivent rencontrer les exigences de Santé Canada.

La calibration des appareils doit être faite sur place (Hôpital Sainte-Anne) selon l'horaire requis pour l'équipement. Au besoin, l'approbation doit être obtenue des services informatiques de l'Hôpital Sainte-Anne advenant le besoin d'un support informatique pour effectuer la calibration.

Les trois appareils doivent être livrés calibrés.

L'appareil doit comprendre l'option d'imprimer sur papier les résultats obtenus.

#### Pièces/Matériaux

Les pièces et matériaux doivent être neufs et d'origine.

L'appareil doit comprendre :

Une console avec écran pour visualiser les résultats reliés au volume d'urine dans la vessie.

Une sonde reliée à l'appareil qui sert à capter les données dans la vessie.

Deux ensembles de batteries rechargables par appareil.

Minimum d'un chargeur de batteries par appareil.

Kit de départ incluant :

- Papier à imprimante pour chacun des appareils.
- Tampons germicides compatibles aux appareils.
- Chariot à roulettes.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

51307-13-1006

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

MTA-3-36288

Buyer ID - Id de l'acheteur

mta480

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### ANNEXE A

Tout le matériel nécessaire pour calibrer le ou les appareils sur place.

Manuels d'utilisation en français et en anglais fournis avec chacun des appareils.

Chacun des appareils doit être certifié selon les exigences de Santé Canada.

## **Nettoyage**

Les appareils doivent être résistants au produit nettoyant désinfectant.

#### **Formation**

L'entrepreneur doit fournir une formation pratique dans les deux langues (français et anglais) conernant l'utilisation de l'appareil au personnel de l'Hôpital Sainte-Anne. La formation doit être donnée jusqu'à deux groupes de 2 à 10 persones chacun à l'intérieur des 2 premières semaines suivant la date de l'acquisition de l'appareil. Chacune des formations doit être d'une durée maximum de 30 minutes et données durant les jours de la semaine entre 9 h 00 et 15 h 00.

La coordination de ou des formations sera établie par la personne-ressource de l'Hôpital Sainte-Anne en collaboration avec l'entrepreneur.

# Échange

Nombre d'appareils en échange : Deux (2) appareils avec déduction pour reprise.

Fabricant: Verathon Medical

Modèle: BVI 3000

Numéros de série : Item 1 - 04277803 Item 2 - 01280381

Dates d'acquisition : Item 1 - 2004-02-06 Item 2 - 2001-10-31

Condition: Excellente condition, aucun bris. Échange pour obtenir un modèle plus récent.

# Garantie

Au moins un an sur toutes les pièces et main-d'oeuvre des trois appareils, les tables et le système de calibration.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier MTA-3-36288

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur mta480

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### **ANNEXE A**

# Service après vente

51307-13-1006

L'entrepreneur doit être joint de 8 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi. Le technicien de l'entrepreneur doit retourner l'appel de service dans les 24 heures suivant l'appel de l'Hôpital Sainte-Anne.

Le technicien doit indiquer à quel moment il se présentera dans les cinq jours ouvrables suivant son retour d'appel.

Chaque visite de service doit être enregistrée sur un bon de travail et une copie doit être laissée à la personne responsable de l'Hôpital Sainte-Anne.

Les appels de service seront exécutés entre 8 h 00 et 16 h 00 du lundi au vendredi.

L'entrepreneur devra fournir gratuitement un appareil de remplacement temporaire si l'appareil brisé doit est retourné à l'entrepreneur pour plus deux de semaines.

#### Délai de livraison

Trente (30) jours après l'octroi du contrat.

#### Procédure d'évaluation

Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions. Les critères énoncés à l'annexe B sont obligatoires et une fois tous validés, le prix indiqué sous l'annexe C sera l'élément déterminant sous réserve d'une évaluation probable de la démonstration de l'équipement.

51307-13-1006

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

 $\begin{array}{c} \text{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ mta 480 \end{array}$ 

Client Ref. No. - N° de réf. du client

MTA-3-36288

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

le

# **ANNEXE B**

#### **FIXATION DES PRIX**

| Appareils neufs  |   |
|--|---|
| Prix à l'unité de l'appareil de me   | esure du volume de la vessie non évasive (Bladder Scan) :   |
| \$ / l'unité* x 3 = _  | \$ Total  |
| *Note : Ce prix doit exclure le  | s montants alloués pour l'échange des appareils usagés.     |
| Le prix indiqué ci-dessus par le présent appel d'offre.  | soumissionnaire doit rencontrer les exigences requises dans |
| Échange  |   |
| Montant alloué pour chacun de  | s appareils en échange :                                    |
| Appareil no 1 Fabricant :Verathon Medical Modèle : BVI 3000 Numéros de série : 04277803 Montant alloué : | _\$   |
| Appareil no 2 Fabricant :Verathon Medical Modèle : BVI 3000 Numéros de série : 01280381 Montant alloué : | _ \$  |
| Durée de la garantie (pièces et  | main d'oeuvre) à partir de la date de réception des biens : |

51307-13-1006

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

File No. - N° du dossier

 $\begin{array}{c} \text{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ mta 480 \end{array}$ 

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

MTA-3-36288

# ANNEXE C CRITÈRES DE SÉLECTION

|     | Critères de sélection   | Oui/Non | Référence |
|-----|---|---------|-----------|
| 1.  | Les équipements doivent rencontrer les exigences de<br>Santé Canada   |         |           |
| 2.  | Les trois appareils doivent être livrés calibrés.   |         |           |
| 3.  | L'appareil doit comprendre l'option d'imprimer sur papier les résultats obtenus.  |         |           |
| 4.  | Les pièces et matériaux doivent être neufs et d'origine.  |         |           |
| 5.  | Une console avec écran pour visualiser les résultats reliés au volume d'urine dans la vessie.                               |         |           |
| 6.  | Une sonde reliée à l'appareil qui sert à capter les données dans la vessie.   |         |           |
| 7.  | Deux ensembles de batteries rechargables par appareil.  |         |           |
| 8.  | Minimum d'un chargeur de batteries par appareil.  |         |           |
| 9.  | Kit de départ incluant :  - Papier à imprimante pour chacun des appareils.  - Tampons germicides compatibles aux appareils. |         |           |
| 10. | Tout le matériel nécessaire pour calibrer le ou les appareils sur place.  |         |           |
| 11. | Chariot à roulettes pour chacun des appareils.  |         |           |

51307-13-1006

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier MTA-3-36288

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mta480

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# **ANNEXE C**

# **CRITÈRES DE SÉLECTION**

| 12. | Manuels d'utilisation en français et en anglais fournis avec chacun des appareils.   |  |
|-----|--|--|
| 13. | Chacun des appareils doit être certifié selon les exigences de Santé Canada.   |  |
| 14. | Les appareils doivent être résistants au produit nettoyant désinfectant.   |  |
| 15. | Garantie d'une durée d'au moins un an sur toutes les pièces et main-d'oeuvre des trois appareils, les tables et le système de calibration. |  |